

TRIBUNE LIBRE

« AUX URNES CITOYENS »

Le premier but d'une élection législative reste dans notre constitution de donner au gouvernement une majorité et de permettre l'expression diverse des citoyens afin que leurs idées désirs attentes regrets colères et espérances soient légitimement représentées soit à la direction du pays soit dans l'expression critique de la nation. Ainsi se fonde notre union par une représentation équitable. Ce choix nous appartient à chacun. il est un droit mais aussi, en démocratie, un devoir.

L'abstention constatée, significative, lors du premier tour des élections législatives et particulièrement chez nous, pose alors une grave question. Soit on peut banaliser le phénomène par une préoccupation de loisirs préférables au temps donné à l'action citoyenne et cela pose question par rapport aux enjeux et aux décisions de réforme nécessaires et annoncées qui vont concerner tout le corps social, soit on considère qu'il s'agit d'une remise en cause des institutions démocratiques telles que nous les protégeons même si parfois nous n'en sommes pas dignes. Dans ce cas il s'agit d'un acte politique. Je le considère et je le désapprouve car ce ne peut être dans la rue que l'expression de tous ceux qui ont tourné le dos au vote devra s'exprimer.

Pour maintenir notre unité il ne peut s'agir de promouvoir l'unanimité. Des élus travaillent dans l'intérêt public, les plus nombreux sont ceux qui croient au service public et à notre service et y consacrent leur temps et leur énergie ; C'est bien le Cas de Jeannine DUBIE. Faut-il n'en tenir aucun cas. ? Est ce notre intérêt. Est-ce l'intérêt de la nation ?

Faut il rappeler que la majorité parlementaire a pour première fonction de permettre la composition et le soutien du gouvernement de la France qui selon la constitution, une fois la confiance acquise par le parlement, définit et conduit la politique de la nation.

Jeannine DUBIE s'inscrit dans cette perceptive d'ailleurs mise en place par le Président lui-même par la composition composite de son gouvernement. Cette même logique doit présider à notre choix et nous pouvons sans céder à une unanimité de façade privilégier un rassemblement qui fédère des volontés et des pensées qui acceptent l'essentiel en respectant leurs particularités. L'union n'est pas la dissolution des pensées et des histoires mais leur rencontre. C'est pourquoi pour soutenir notre députée, pour affirmer sa singularité et son appartenance aux valeurs du progrès social et collectif et de la gauche et plus généralement pour permettre à cette élection d'être véritablement une expression de tout le peuple et non d'une infime partie ce qui serait lourd de conséquences, je dis à nouveau pour ce dimanche : « Aux Urnes citoyens »

Jacques BERTRAND

Ancien adjoint au maire de TARBES

Ancien maire de LIAC

Citoyen Electeur dans la deuxième circonscription des hautes Pyrénées